



Langue : Français
Original : Français



COTE D'IVOIRE : FICHE PAYS 2011-2012

Mai 2011

Table des matières

Table des matières	ii
Année fiscale	iii
Poids et mesures	iii
Sigles et Abréviations	iii
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	iv
1. - INTRODUCTION	1
2. - CONTEXTE ET PERSPECTIVES	1
2.1. Contexte politique et sécuritaire	1
2.2. Contexte économique.....	2
2.3. Contexte social.....	5
2.4. Perspectives économiques pour le pays	7
2.5. Situation du portefeuille actif de la Banque dans le pays	8
2.6. Coopération avec les partenaires au développement	9
2.7. Justification de la Fiche Pays et éligibilité au second cycle de la FEF.....	10
3.- AXES D'INTERVENTION DE LA BANQUE SUR LA PERIODE 2011-2012.....	11
3.1 Consultation avec les parties prenantes	11
3.2. Évaluation des besoins du pays	12
3.3. Domaines prioritaires d'interventions de la Banque en Côte d'Ivoire	12
3.4. Allocation des ressources et instruments proposés.....	13
4.- SUIVI DE LA PERFORMANCE DU PAYS.....	15
4.1 Mesures et critères de suivi de la performance du pays	15
4.2 Coordination avec les PTFs (FMI, Banque mondiale et Union européenne).....	15
5.- RISQUES POTENTIELS ET MESURES D'ATTENUATION.....	16
6. - CONCLUSION ET RECOMMANDATION.....	17
6.1 Conclusion	17
6.2 Recommandations	17
Annexe I - Côte d'Ivoire: Assessing Eligibility for Second Cycle of FSF Supplemental Support in ADF 12.....	18
Annexe II - Portefeuille de la Banque en Côte d'Ivoire (au 20-05-2011)	22
Annexe III - Côte d'Ivoire – Déclencheurs pour le point d'achèvement de l'IPPTE	23
Annexe IV - Possibilités pour la Côte d'Ivoire d'atteindre les OMD	24
Annexe V - Carte administrative de la Côte d'Ivoire.....	25

Equivalents monétaires
Avril 2011

Unité de Compte	=	759,327 Francs CFA
Euro	=	655,957 Francs CFA
Dollar des Etats-Unis	=	463,255 Francs CFA

Année fiscale

1er janvier au 31 décembre

759.327

Poids et mesures

1 tonne	=	2204 pounds (lbs)
1 kilogramme (kg)	=	2.200 lbs
1 mètre (m)	=	3.28 feet (ft)
1 millimètre (mm)	=	0.03937 inch (“)
1 kilomètre (km)	=	0.62 mile
1 hectare (ha)	=	2.47 acres

Sigles et Abréviations

APO	Accord politique de Ouagadougou
ARCC	Autorité de Régulation du Café et du Cacao
ANRMP	Autorité nationale de régulation des marchés publics
BCC	Bourse du Café et du Cacao
FDPC	Fonds de Développement et de Production des activités des Producteurs de Café et de Cacao
FRC	Fonds de Régulation et de Contrôle (de la filière café-cacao)
BAD	Banque africaine de développement
CNO	Centre, Nord, Ouest
CPIA	<i>Country policy and institutional assessment</i>
DSPAR	Document de stratégie pays axée sur les résultats
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
FAD	Fonds africain de développement
FAO	Organisation pour l’agriculture et la nourriture
FEF	Facilité en faveur des Etats fragiles
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations-Unies pour les activités en matières de populations
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
IBW	Institutions de Bretton Woods
IDH	Indice du développement humain
OMD	Objectifs du millénaire du développement
ONU	Organisation des Nations-Unies
ONUCI	Opérations des Nations-Unies en Côte d’Ivoire
PAIMSC	Projet d’appui institutionnel multisectoriel à la sortie de crise
PEFA	<i>Public expenditure and financial accountability</i>
PIB	Produit intérieur brut
PEMFAR	<i>Public expenditure management and financial accountability review</i>
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPTE	Pays pauvres très endettés
PTF	Partenaires techniques et financiers
SIGFIP	Système intégré de gestion des finances publiques
SIGMAP	Système intégré de gestion des marchés publics
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UC	Unité de compte
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire Ouest africaine

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. La crise postélectorale ivoirienne de novembre 2010 s'est traduite par de nombreuses pertes de vie humaines, d'importantes violations de droits humains et un déplacement massif de populations. Elle a lourdement pesé sur l'économie. Avec l'insécurité dans les zones de production et le dysfonctionnement des circuits de distribution et de commercialisation, le PIB en termes réels redeviendrait négatif, en baisse de 6% en 2011 contre une croissance de 2,4% et de 3,8%, respectivement en 2009 et 2010 ; réduisant ainsi tous les gains accumulés depuis la signature de l'Accord Politique de Ouagadougou (APO) de 2007. Des reculs ont été enregistrés en particulier sur le front de la lutte contre la pauvreté. La situation dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau, de l'assainissement et de la protection civile et sociale est très préoccupante.

2. Avec la fin de la crise en avril 2011, le président élu Alassane Ouattara a lancé un appel pour consolider la paix retrouvée, promouvoir la réconciliation et faciliter le redressement socioéconomique du pays. Afin d'aider la Côte d'Ivoire à sortir de sa situation de fragilité et tenant compte des immenses besoins, la Banque s'attelle à travers une Fiche Pays à un réengagement opérationnel rapide sur la période 2011-2012 sous le FAD 12 et en conformité avec la Facilité en faveur des Etats fragiles (FEF). La Banque avait envisagé, dès octobre 2010, d'élaborer un Document de stratégie pays 2011-2015, en cohérence avec le DSRP 2009-2013. Toutefois, la crise postélectorale a fini par remettre en cause l'ordre d'urgence et de priorité des activités du DSRP. Selon la politique de la Banque dans les états fragiles, en l'absence de tout autre instrument de programmation, la Fiche-Pays (ADF/BD/WP/2008/10, Annexe IV) peut se substituer à la stratégie et servir pour l'évaluation à l'éligibilité aux ressources de la FEF. C'est dans ce cadre que s'inscrit *la Fiche-Pays (FP) 2011-2012 définissant la stratégie de réengagement rapide de la Banque en Côte d'Ivoire. La FP 2011-2012, après évaluation, conclut à la proposition à l'éligibilité de la Côte d'Ivoire aux ressources du second cycle de la FEF* au titre du pilier n°1 relatif au financement supplémentaire et du pilier n°3 d'appui ciblé au renforcement des capacités et à la gestion du savoir.

3. Au regard de l'acuité des besoins et défis identifiés, les interventions de la Banque reposeront sur les critères suivants : (a) le contexte de sortie de crise ; (b) l'alignement sur les principales priorités des autorités ; (c) le niveau d'exécution des opérations en cours ; et (d) l'harmonisation avec les donateurs. Par ailleurs, il est stipulé que, dans les Etats fragiles, l'appui de la Banque doit cibler la réhabilitation/reconstruction des infrastructures de base, la gouvernance et le renforcement des capacités. *Ainsi, la stratégie proposée par la FP 2011-2012, en consultation avec les autorités ivoiriennes, est axée autour deux piliers : (i) le renforcement et la restauration des infrastructures et le rétablissement des services sociaux de base et ; (ii) l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités.* En effet, les longues années d'instabilité politique ainsi que les récents affrontements et les pillages ont négativement impacté sur les infrastructures sociales, sur les installations et équipements des administrations publiques. Des efforts substantiels sont nécessaires pour remettre à niveau et améliorer la fourniture des services sociaux de base. Ainsi, avec cette FP, la Banque pourra faire bénéficier à la Côte, en sus des ressources du FAD 12, les financements de la FEF. *Un DSP complet est envisagé pour la période 2013-2017. Cette stratégie à moyen terme permettra d'aider le pays à lutter efficacement contre la pauvreté par une croissance forte et inclusive.*

4. L'engagement coordonné des Partenaires techniques et financiers (PTF) à appuyer les autorités ivoiriennes dans leurs efforts de réconciliation et de reconstruction permettra l'instauration d'un climat propice au retour de la croissance et au développement du secteur privé. La Banque continue de travailler étroitement avec les autres PTF notamment le FMI, la Banque mondiale, l'Union européenne, le Système des Nations-Unies et l'Union Africaine dans le suivi du programme du Gouvernement pour une sortie définitive de crise.

5. En conclusion, il est proposé que les Conseils approuvent: (i) la présente Fiche Pays 2011-2012 et, (ii) l'éligibilité de la Côte d'Ivoire aux ressources du second cycle de la Facilité en faveur des Etats Fragiles pour le pilier n°1 relatif au financement supplémentaire et pour le pilier n°3 d'appui supplémentaire ciblé destiné au renforcement des capacités et à la gestion du savoir.

1. - INTRODUCTION

1.1 Afin d'aider le pays à sortir de sa situation de fragilité, la Banque avait fait approuver par les Conseils d'administration, le 6 mars 2009, une stratégie qui avait mis l'accent sur l'apurement des arriérés et un réengagement opérationnel rapide. A cet égard, de façon transitoire, une note de stratégie globale pays 2009-2010 avait servi d'instrument de programmation pour la relance de la coopération entre la Banque et le pays. Elle s'inscrivait dans le prolongement de l'Accord Politique de Ouagadougou de 2007, marquant le début de la sortie progressive de la Côte d'Ivoire, après plusieurs années, d'une crise sociopolitique. Les élections présidentielles du 28 novembre 2010 devaient constituer l'aboutissement de ce long processus de paix. Cependant, face à une transition difficile, le pays a connu une crise des plus aiguës durant quatre mois. En effet, l'échec des différentes médiations entreprises à l'échelle sous-régionale et africaine a conduit à l'usage de la force pour trouver une issue à plusieurs années de tensions.

1.2 A la suite du dénouement de la crise sociopolitique, la Banque et les autres partenaires techniques et financiers (PTF) de la Côte d'Ivoire ont, à l'unanimité, exprimé leur engagement à soutenir le Gouvernement afin de faire face aux urgences en termes de rétablissement de la sécurité et de redressement économique et social. Ce soutien a été réaffirmé lors des Assemblées du printemps 2011 du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale et par le Comité consultatif des Gouverneurs de la Banque qui s'est réuni à cette occasion à Washington DC.

1.3 C'est dans cette dynamique que s'inscrit la présente Fiche-Pays (FP) qui traduit la stratégie de réengagement opérationnel rapide de la Banque en Côte d'Ivoire pour la période 2011-2012. Cette stratégie vise à contribuer à l'amélioration du climat sociopolitique pour un développement économique durable.

1.4 La Fiche-Pays se propose de faire une évaluation de l'éligibilité de la Côte d'Ivoire aux ressources du second cycle de la Facilité en faveur des Etats Fragiles (FEF) au titre du pilier n°1 relatif au financement supplémentaire et du pilier n°3 d'appui supplémentaire ciblé destiné au renforcement des capacités et à la gestion du savoir. Un programme indicatif des interventions envisagées au titre de la FEF et au titre du cycle FAD 12 figure également dans la FP (voir tableau 3 du paragraphe 3.4.2).

2. - CONTEXTE ET PERSPECTIVES

2.1. Contexte politique et sécuritaire

2.1.1 La crise postélectorale qui a débuté au lendemain du 2^{ème} tour des élections présidentielles, s'est traduite par des massacres de populations et d'importantes violations des droits humains. L'escalade de la violence a fait monter le bilan dans la population civile à plus de 3.000 morts¹, des milliers de blessés et un très grand nombre de réfugiés ivoiriens dans les pays voisins notamment, au Liberia et au Ghana.

2.1.2 Avec la fin de crise en avril 2011, le président Ouattara a lancé un appel à la réconciliation nationale et à la reprise des activités. Une nouvelle page est en passe de s'ouvrir pour consolider la paix retrouvée, promouvoir la réconciliation et faciliter le redressement socioéconomique du pays. C'est ainsi que le Gouvernement a affirmé sa volonté de faire face aux urgences, à savoir : (i) la sécurisation des personnes et des biens à Abidjan et sur toute l'étendue du territoire; (ii) la mise en place d'une Commission pour le dialogue, la vérité et la réconciliation pour rebâtir la cohésion sociale qui s'est effritée sur les deux dernières décennies ; (iii) la création d'une Commission nationale d'enquête pour faire la lumière sur les crimes perpétrés pendant la crise et ; (iv) la reprise des activités économiques.

2.1.3 Depuis la mi-avril 2011, la situation se normalise progressivement. Les présidents

¹ Selon les autorités ivoiriennes

des principales institutions d'Etat et la hiérarchie des Forces de défense et de sécurité de Côte d'Ivoire, ont fait allégeance au Président élu Alassane Ouattara. Des patrouilles mixtes composées des FRCI et des forces impartiales (ONUCI et forces françaises de la Licorne) procèdent à la sécurisation de l'ensemble des communes d'Abidjan.

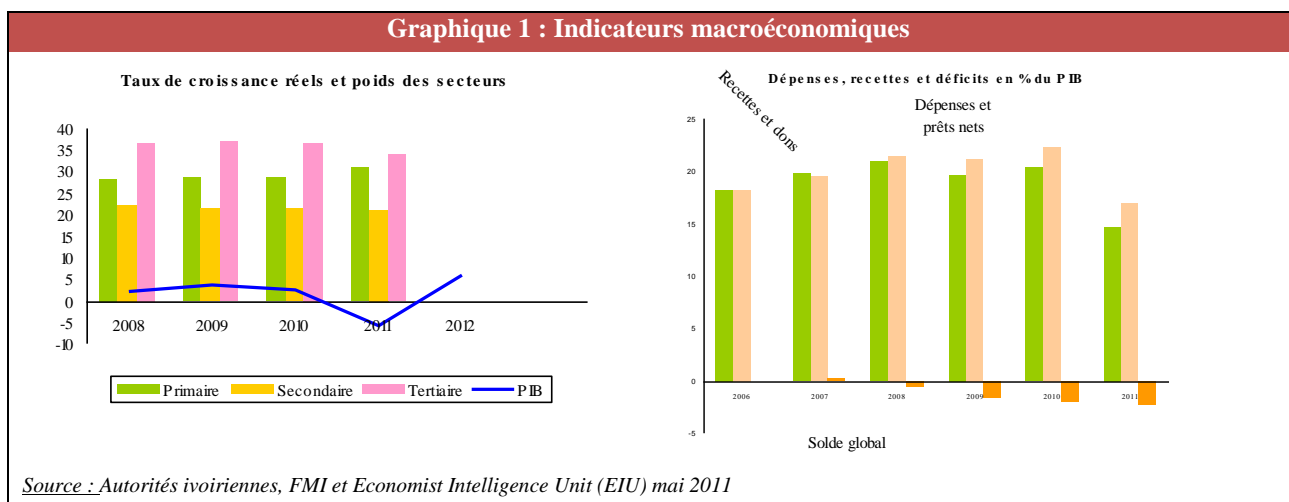
2.1.4 La situation sécuritaire s'améliore progressivement et les pillages ont diminué. L'eau et l'électricité ont été rétablies dans les zones ayant fait l'objet de coupure durant la crise. Les marchés et les commerces ont rouvert. L'administration, les banques et les écoles reprennent malgré quelques difficultés.

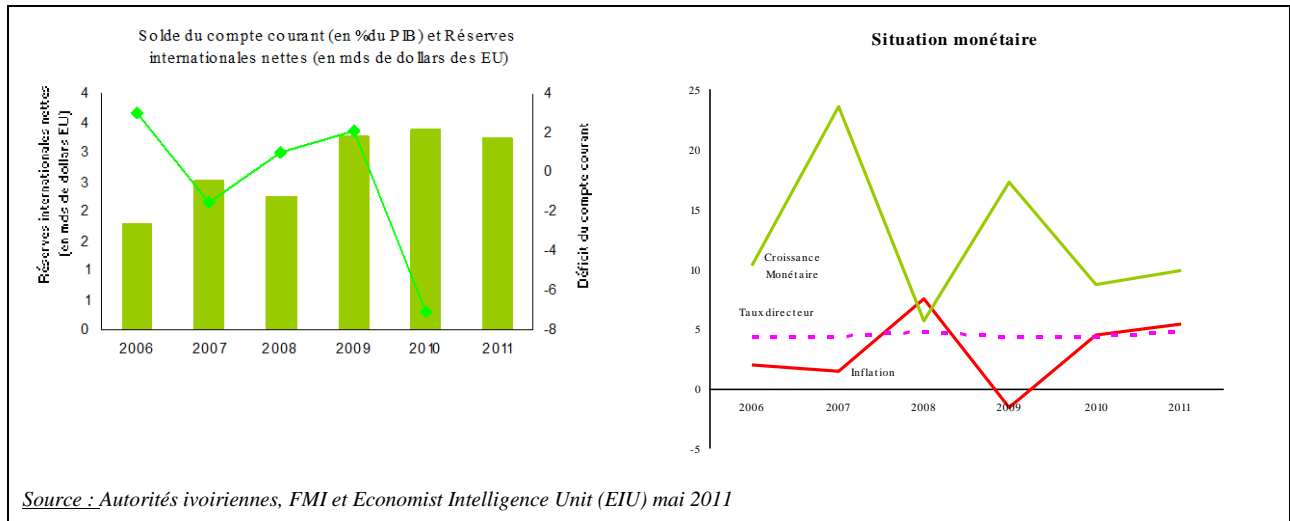
2.1.5 La prestation de serment du président Alassane Ouattara, devant le Conseil constitutionnel a eu lieu le 6 mai 2011 et son investiture s'est tenue le 21 mai 2011. Un Gouvernement d'union nationale élargi à l'opposition et à la société civile est envisagé. Les élections législatives prévues pour se tenir avant la fin de l'année 2011 permettront de renouveler le parlement après plus de 5 ans d'exercice au-delà de la durée normale du mandat. La bonne tenue de cette échéance est un des défis majeurs vers la pleine normalisation politique. Par ailleurs, la formation d'une armée unifiée et le redéploiement des forces de sécurité sur l'ensemble du territoire reste également un défi pour le gouvernement.

2.2. Contexte économique.

2.2.1 La crise postélectorale et les sanctions de la communauté internationale ont lourdement pesé sur l'économie ivoirienne. Le pays fait face à un manque de trésorerie. En effet, durant plusieurs mois, la quasi-totalité des institutions financières ainsi que des entreprises privées ont dû arrêter leurs activités du fait de l'insécurité, de la suspension du système de compensation bancaire en raison de la fermeture de l'Agence nationale de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Le Gouvernement de M. Ouattara avait également pris une mesure d'interdiction d'exportation du cacao, principal produit pourvoyeur de 35% des recettes de l'Etat.

2.2.2 Avec la paralysie de l'économie, l'insécurité dans les zones de production et le dysfonctionnement des circuits de distribution et de commercialisation, on assisterait à une décélération du taux de croissance PIB réel qui *s'établirait à -6% environ en 2011* contre des hausses de 2,4% et 3,8% en 2010 et 2009 respectivement. Cela va se traduire par une réduction de tous les gains accumulés depuis la signature de l'APO de 2007. Toutefois, une reprise graduelle de l'économie est attendue en 2012 (environ 6%) sous l'hypothèse d'une normalisation de la situation sécuritaire à partir du deuxième semestre 2011, en liaison avec la levée des sanctions, la reprise de la coopération internationale et la mise en œuvre de mesures d'incitation en faveur des secteurs productifs.





2.2.3 Les pénuries dans le secteur des hydrocarbures, l'arrêt des activités portuaires et aéroportuaires ainsi que les difficultés dans le secteur des transports terrestres et aériens induits par la situation de guerre ont eu un impact négatif sur l'acheminement des produits vivriers et d'exportations. Les marchés ne sont pas correctement approvisionnés, créant ainsi des tensions inflationnistes. A fin février 2011, l'inflation en glissement annuel s'est établie à 5,1% contre -0,4% en 2010. Les prix des principaux produits alimentaires ont augmenté de plus de 25% dans certains cas (poissons à 26,5%, huiles et graisses à 25,3%).

2.2.4 S'agissant des *finances publiques*, l'interdiction d'exportation de café-cacao sur les quatre premiers mois de l'année 2011, l'arrêt des activités des entreprises, l'exemption de paiement de la vignette 2011 et la fermeture des banques commerciales ont largement contribué à la baisse des recettes publiques. Les estimations préliminaires de recettes et de dépenses budgétaires sur l'année 2011 en pourcentage du PIB s'établissent respectivement à 14,7 % du PIB et 16,9% du PIB faisant ressortir un solde budgétaire de -2,3 % du PIB. En 2010, ces ratios étaient de 20,3 % du PIB, 22,3% du PIB et -2 % du PIB respectivement. Les financements identifiés et la nécessité d'apurer les arriérés intérieurs et extérieurs accumulés, incluant 195 milliards de FCFA de bons du Trésor arrivés à maturité en novembre 2010 non encore honorés,

dégagent un gap de financement de 1.200,5 milliards de FCFA (soit environ 10% du PIB). Ce gap va se dégrader davantage avec la prise en compte complète des dépenses humanitaires.

2.2.5 Concernant la *situation monétaire*, la fermeture de l'Agence nationale de la BCEAO et la suspension des activités des banques commerciales ont conduit à un assèchement de liquidités dans le pays avec un impact sur les agrégats monétaires. Au niveau des *comptes extérieurs*, le solde du compte courant est attendu à la baisse en raison principalement de la diminution du volume des exportations du cacao et du pétrole. A fin avril 2011, une accumulation d'arriérés de l'ordre de 3,4% du PIB a été enregistrée.

2.2.6 *Au niveau de la demande*, les différentes composantes se seraient largement contractées en 2011. La consommation finale enregistrée en termes réels a baissé de 7% par rapport à 2010. Cette baisse est légèrement plus marquée du côté privé (-8,1%) en raison du manque de trésorerie et des difficultés d'approvisionnement pendant plus de quatre mois de crise; soit pendant le tiers de l'année 2011. La Formation brute de capital fixe, comparée à 2010, régresse moyenne en volume de 10,7% et de 16,1% pour le secteur privé. Au total, le taux d'investissement reste encore à un niveau très bas comparé aux pays de l'UEMOA. Il s'établit à 8% du PIB en 2011 mais pourrait être porté à 10% du

PIB en 2012 sous l'hypothèse d'une mise en œuvre satisfaisante du programme de redressement et de reconstruction nationale. Du côté de la demande extérieure, en 2011, une baisse des exportations de 2,3% en volume devrait être enregistrée du fait notamment des principaux produits de rente

et des produits de l'extraction (pétrole brut et gaz naturel). Quant aux importations, elles devraient baisser de 8,6% en 2011 contre 3,5% de hausse enregistrée en 2010 du fait de l'effet de déstockage progressif des biens d'équipement déjà acquis et non utilisé pendant la crise.

Tableau N°1 :- Composition de la demande				
	Variation (%) en volume			
	2009	2010(e)	2011(p)	2012(p)
Consommation	0.5	-5	-7	6.4
Privée	0.7	-5.5	-8.1	6.2
Publique	-0.5	2.4	-1.9	7.7
Investissements	5.6	4.6	-10.7	16.7
Privés	5.5	4.9	-16.1	15.0
Publics	5.7	3.7	1.9	20.0
Secteur extérieur				
Exportations	10.6	-1.4	-2.3	5.2
Importations	5.2	3.5	-8.6	8.1
Croissance du PIB réel (%)	3.8	2.4	-6.3	5.9

Source: Autorités ivoiriennes sauf 2012 BAD – Perspectives Economiques Africaines 2011; estimations (e) et projections (p)

2.2.7 Au titre de la *gestion de la dette*, il convient de noter que la Côte d'Ivoire a atteint le point de décision de l'IPTE en mars 2009. Avant l'application de l'allègement de dette classique, la dette extérieure publique ou garantie par l'Etat (PGE) de la Côte d'Ivoire était estimée à 14,3 milliards de dollars en termes nominaux à la fin de décembre 2007. Ce montant était détenu par des créanciers multilatéraux, des créanciers du Club de Paris et des créanciers commerciaux à hauteur de 27,8 %, 50,2 % et 21,5 %, respectivement. **Les créanciers les plus importants de la Côte d'Ivoire étaient la France (31,6 %), le Groupe de la Banque mondiale (17,7 %) et le Groupe de la BAD (7,0 %)**¹.

2.2.8 Sur la base d'un facteur de réduction commun de 23,6 %, l'allègement possible au titre de l'initiative PPTE est estimé à 3.004,9 millions de dollars en termes de VAN à la fin de 2007. À l'heure actuelle, le pays a déjà reçu environ 55 % de son allègement du Club de Paris et du Club de Londres et des opérations concessionnelles d'apurement d'arriérés effectuées par l'IDA (en avril 2008) et le

Groupe de la BAD (au début de mars 2009).

2.2.9 Dès qu'elle aura atteint le point d'achèvement de l'IPTE, la Côte d'Ivoire remplira les conditions requises pour obtenir une aide au titre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Au point d'achèvement envisagé, l'aide serait fournie par l'IDA, le FMI et le FAD à hauteur, respectivement, de 1.692,6 ; de 9,3 ; et de 311,6 millions de dollars en termes nominaux. Il a été convenu avec les autorités ivoiriennes et cela a été réitéré par le président français Sarkozy en marge de l'investiture du président Ouattara, que les ressources de l'allègement de dette de la France seront utilisées pour des investissements dans le cadre de Contrats désendettement-développement (CDD).

2.2.10. Dans ce contexte favorable de traitement de la dette, le Gouvernement a conclu avec ses créanciers intérieurs et extérieurs des accords de restructuration et a honoré les engagements courants jusqu'à la survenue de la crise postélectorale. Un accord de restructuration avec le Club de Paris a été signé en mai 2009 selon les termes de Cologne. Les négociations avec le

¹ Au 20 mai 2011, les arriérés accumulés vis-à-vis de la Banque s'élèvent à 11,4 millions UC. Les autorités se sont engagées à les apurer avant le 31 mai 2011

Club de Londres, ont permis la signature d'un accord préliminaire le 29 septembre 2009.

2.2.11 .Par ailleurs, l'échange des bonds Brady, sous les termes conclus entre le Gouvernement et le Comité de coordination des détenteurs des bonds, a été lancé à la mi-mars 2009 et s'est clôturé en avril 2010. Les discussions avec les autres créanciers commerciaux (pour un montant de dette avoisinant les 290 millions de dollar E.U.) et les créanciers officiels non bilatéraux du Club de Paris, sous des termes acceptables sous la base de comparabilité avec le Club de Paris et les conditionnalités de l'IPPE, sont en cours. Les autorités espèrent atteindre le point d'achèvement de l'IPPE en 2012² le temps d'évaluer la mise en œuvre du programme du Gouvernement appuyé par la Facilité de crédit rapide (FCR)³ en cours de discussion.

2.2.12 L'analyse de la viabilité de la dette, montre que la Côte d'Ivoire présente un niveau de détresse élevée. La Côte d'Ivoire a donc été jugée inapte à soutenir un nouvel endettement concessionnel sur les périodes du FAD-12 et de l'IDA16. Sur cette base et vu la performance, la Côte d'Ivoire ne doit bénéficier de financement concessionnel du FAD et de l'IDA que sous forme de dons.

2.3. Contexte social

2.3.1 La crise politique a fortement aggravé la situation humanitaire, déjà précaire. D'importants reculs ont été enregistrés en particulier sur le front de la lutte contre la pauvreté et de la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Le niveau de vie s'est dégradé avec l'augmentation du taux de pauvreté de 38,4% en 2002 à 48,9% en 2008.

2.3.2 La pauvreté est particulièrement plus ressentie en milieu rural qu'en milieu urbain. Les disparités régionales sont également

fortes au niveau des pôles de développement. Le classement par zones place le Nord en première position de seuil de pauvreté avec près de quatre personnes pauvres sur cinq. Les régions qui suivent ont des taux élevés se situant au-delà de la moyenne nationale : Ouest (63,2%) Centre-Ouest (62, 9%), Nord-Ouest (57,9%), Centre Nord (57, 0%) et Nord-est (54,7%).

2.3.3 Avec les récents affrontements de la crise postélectorale, la situation est encore plus préoccupante dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau, de l'assainissement et de la protection civile et sociale. En ce qui concerne *le secteur de la santé*, le système sanitaire ivoirien connaît des difficultés de développement liées à une conjonction de facteurs internes et externes issus de la crise de Septembre 2002 et exacerbés par le conflit postélectoral consécutif au scrutin présidentiel du 28 Novembre 2010.

2.3.4 Cette situation s'est traduite par le déplacement du personnel de santé, le pillage des infrastructures sanitaires et leur occupation anarchique par les populations déplacées, et une recrudescence des maladies à potentiel épidémique telles que le choléra. Les taux de mortalité maternelle et infanto juvénile sont respectivement de 470 pour 100 000 naissances vivantes (EIS, 2005) et 116,9 pour mille. Le taux de prévalence du VIH/Sida est estimé à 3,4% en 2010 (ONUSIDA, 2010).

2.3.5 Le Plan National de Développement Sanitaire 2009-2013 est en cours d'exécution et n'est pas pleinement exécuté du fait de la période de crise qui a perduré et engendré des situations d'urgence. Malgré cette situation critique, le budget alloué à la santé reste faible. Il est seulement de 5% du budget total en lieu et place des 15% requis. L'atteinte des OMD santé, notamment les OMD 4, 5 et 6 relatifs à la réduction de la mortalité infanto-juvénile, maternelle et à la lutte contre les maladies transmissibles dont le VIH/Sida, le paludisme et la tuberculose

² La liste des déclencheurs du point d'achèvement de l'IPPE se trouve en Annexe

³ La FCR remplace la Facilité élargie de crédit (FEC) conclue en mars 2009.

n'est quasiment pas réalisable dans le contexte actuel.

2.3.6 Dans sa politique visant à assurer le développement humain, l'Etat accorde une place de choix à ***l'éducation et à la formation***. Ainsi, dans le souci de faciliter l'accès et le maintien à l'école, des avancées ont été enregistrées, notamment les prêts/location de manuels scolaires en faveur des défavorisés dès 1998 ; et la pérennisation et la généralisation du programme de cantines scolaires. Toutefois, la bonne marche de l'école a été sérieusement perturbée par la crise postélectorale. Du fait de la fermeture des 10 des 27 directions régionales de l'éducation nationale, près de 800.000 enfants ne peuvent accéder à leur établissement. Cette perturbation des cours doublée de la fermeture des cantines scolaires pourrait avoir un effet négatif sur les taux de scolarisation dans les régions où ils étaient déjà bas et entraîner une augmentation des cas d'abandon de l'école.

2.3.7 Selon, un rapport de l'équipe humanitaire des Nations Unies en Côte d'Ivoire, **28 écoles sont fermés pour des raisons liées à l'insécurité et plus de quatre mille enfants déplacés ont perdu leurs matériels scolaires dans les villes de Daloa, Issia, Sinfra, Tiébissou et Lakota**. Dans l'ensemble, le climat d'insécurité et les perturbations sociales ont porté des préjudices à un environnement éducatif initialement stable.

2.3.8 La crise postélectorale a eu un impact négatif sur les populations vulnérables notamment les femmes et les enfants. Les effectifs de populations déplacées dans le pays sont estimés à près de 1 million de personnes. Par ailleurs, l'on enregistre une augmentation des cas de violences basées sur le genre contre les femmes et les petites filles dans un contexte d'accès limité aux services médicaux et sociaux a par ailleurs été notée. Au moins 528 cas de viols liés aux violences postélectorales ont été notés en mars 2011 dont certains à l'endroit de jeunes filles âgées entre 6 et 16 ans. De plus, la

dislocation des familles et des communautés déstabilise les relations sociales exposant les femmes et les enfants à un risque de violence croissante.

2.3.9 La proportion de la population ayant accès de façon durable à une source d'eau meilleure est en constante progression depuis 1993. Au niveau national elle est passée de 51.2% en 2002 à 61% en 2008 (source DSRP). Ce constat est le même tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Cependant, il existe un déséquilibre entre les deux milieux. La progression est plus marquée en milieu urbain où cette proportion passe de 74% en 2002 à 76% en 2008 contre en milieu rural de 43,8% à 50% dans la même période.

2.3.10 **La population ayant accès aux installations d'assainissement améliorés est très faible**. En 2008 elle était de 23 % dans l'ensemble avec 36% en milieu urbain et 11% en milieu rural. Cette faiblesse résulte de l'absence de schémas directeurs d'assainissement pour la plupart des grandes villes. Le manque d'équipement de drainage des eaux pluviales, de collecte et de traitement des eaux usées dans les quartiers contribuent à la dégradation du cadre de vie. Il en est de même du faible niveau d'entretien des infrastructures existantes et de l'insuffisance de latrines publiques ainsi que du traitement et de l'élimination des ordures ménagères.

2.3.11 Au total, des risques substantiels pèsent sur la marche vers l'atteinte des OMD à l'horizon 2015. Si des efforts ne sont pas faits à temps, il est à craindre qu'une frange importante de la population bascule encore dans la pauvreté qui touchait déjà 48.9 pour cent des ménages en 2008. Le tableau ci-après récapitule la situation d'octobre 2010 qu'aucun objectif n'est susceptible d'être atteint.

Tableau N°2 : Possibilités pour la Côte d'Ivoire d'atteindre les OMD d'ici 2015 avant et après la crise postélectorale

<i>Objectif</i>	<i>Avant</i>	<i>Après</i>
1 - Réduire la pauvreté absolue et la famine. Il est très peu probable que soit réalisé l'OMD visant à ramener le taux de pauvreté à 12 % d'ici 2015.		
2 - Assurer l'éducation primaire pour tous. Le taux brut de scolarisation est estimé à 77 % et le taux d'achèvement à 51 %. La réalisation de cet OMD est improbable.		
3 - Promouvoir l'égalité hommes femmes et assurer l'autonomisation des femmes. <i>La réalisation de la parité dans le domaine de l'éducation est possible.</i>		
4 - Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans. La réalisation de l'OMD visant à atteindre un taux de 50/1 000 est improbable.		
5 - Améliorer la santé maternelle. La réalisation de l'OMD visant la réduction de ce taux à 300 décès pour 100 000 d'ici 2015 est peu probable.		
6 - Lutter contre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies. Le taux d'infection du VIH/SIDA est de 4,7 % et la réalisation de l'OMD visant à atteindre le taux de 1,8 % est improbable		
7 - Garantir un environnement durable. Le % des zones protégées destinées à la préservation de la biodiversité est de 10 % et l'OMD vise 20 %. Cet OMD est peu susceptible d'être atteint. 81 % de la population ayant accès à une source d'eau améliorée et l'atteinte de l'OMD, fixé à 83 %, est probable.		

Source : Banque mondiale CAS 2010-2014 et Projections des auteurs

2.4. Perspectives économiques pour le pays

2.4.1 Les perspectives économiques et sociales de la Côte d'Ivoire dépendent largement de la pacification du pays et de la bonne mise en œuvre des programmes d'urgence de reconstruction. Ainsi, sous l'hypothèse d'une normalisation de la situation sécuritaire dans la deuxième moitié de 2011, en liaison avec la levée des sanctions et la relance de la coopération internationale, une forte reprise de la croissance du PIB en termes réels est attendue à partir de 2012 (6% environ). Les efforts en cours pour l'approvisionnement en produits pétroliers, la sécurisation des zones de production et la remise en état des circuits de commercialisation militent en faveur d'une réduction de l'inflation à partir de 2012 s'établissant à moins de 3%, c'est-à-dire en dessous du critère de convergence de l'UEMOA.

2.4.2 Le retour de la stabilité politique nourrit beaucoup d'attentes auprès des populations en termes de fourniture de services publics essentiels et d'amélioration rapide des niveaux de vie. Cela constituera, cependant, un risque majeur en termes de demande sociale non satisfaite. Le

redéploiement de l'administration fiscale et douanière dans les zones CNO contribuera à réduire l'évasion fiscale et par conséquent à améliorer le niveau de recouvrement de recettes nécessaires pour faire face à la hausse des dépenses suscitée par les besoins pressants des populations.

2.4.3 L'engagement des partenaires au développement à appuyer les autorités ivoiriennes dans leur effort de réconciliation et de reconstruction permettra l'instauration d'un climat de confiance propice au retour de la croissance et au développement du secteur privé. **De par les fortes interactions entre l'économie ivoirienne et celle des pays voisins de l'UEMOA et notamment des déplacements de populations, tout appui à la Côte d'Ivoire a directement ou indirectement des effets multiplicateurs au plan régional sur les pays de hinterland.** Les projections du FMI en septembre 2010 laissent envisager une amélioration de la croissance économique qui pourrait se situer autour de 4,8% pour la période 2012-2014, et se stabiliser à 6% par la suite, rejoignant le sentier de croissance historique de la période post-dévaluation (1994-1998).

2.4.4 Le redressement de l'économie ivoirienne pourrait être rapide parce que la destruction du capital n'a pas été excessive. A moyen et long termes, la croissance dépendra, notamment de : (i) la réhabilitation des infrastructures publiques ; (ii) l'amélioration de la gouvernance particulièrement dans les entreprises publiques et parapubliques et dans les secteurs du café/cacao, de l'énergie, de la finance, et (iii) l'amélioration de l'environnement des affaires.

2.5. Situation du portefeuille actif de la Banque dans le pays

2.5.1 Avec la première crise politico-militaire de 2002, la Côte d'Ivoire était sous sanction à la Banque pour cause d'accumulation d'arriérés de février 2003 à début mars 2009. Néanmoins, le dialogue a été maintenu avec les autorités ivoiriennes. Une stratégie de réengagement de la Banque a été définie dans la Note de stratégie globale approuvée en mars 2009. L'apurement des arriérés à partir de l'appui reçu de la Banque a permis au pays d'atteindre le point de décision de l'IPPTE et de bénéficier d'un deuxième appui budgétaire de la Banque mondiale. La Banque avait déjà en février 2008 renforcé son soutien au pays.

2.5.2 La dernière revue du portefeuille de la Banque est intervenue en 2010 ; soit près de 14 ans après celle de 1996. Compte tenu de la longue période d'inactivité du portefeuille (6 ans) à cause de la suspension des décaissements dans ce pays, la Banque a : (i) procédé à un assainissement du portefeuille par l'annulation des reliquats de huit opérations âgées d'un montant totalisant environ 17 millions d'UC et (ii) fait des propositions pour une restructuration de deux autres opérations (PADER-Moyen Comoé et PVRH) dont les soldes respectifs sont de 15 et 18,2 millions d'UC pour en faire de nouvelles opérations plus adaptées aux besoins des populations des zones couvertes. Cependant, avec les effets de la crise postélectorale, il est maintenant envisagé que les reliquats de ces deux opérations soient utilisés sous forme d'appui budgétaire afin de mettre à la disposition du Gouvernement des ressources plus importantes à décaissement rapide pour faire face aux nouveaux besoins urgents des populations ivoiriennes. Avec la perspective de reprise des activités notamment la restauration des services publics à travers l'appui budgétaire proposé, le portefeuille sera amélioré. Le tableau ci-après dresse un aperçu de la situation du portefeuille de la Côte d'Ivoire.

Tableau N°3 :- Situation du portefeuille au 20 mai 2011 en millions d'UC		
Opérations	Montant	Objet/Observations
<u>Projets en cours d'exécution</u> <i>Projet d'appui institutionnel multisectoriel à la sortie de crise (PAIMSC)</i>	20	Ce don est affecté (i) à la réhabilitation des infrastructures scolaires et sanitaires et (ii) au renforcement des capacités institutionnelles et la prise en compte des femmes victimes de violence. Le taux de décaissement de ce projet est de 88%. Le solde non-décaissé à ce jour est de 1.5 millions d'UC et la Banque a accordé une nouvelle prorogation au 31 décembre 2011 afin de permettre la poursuite d'actions déjà initiées et jugées pertinentes.
<i>Appui ciblé pour le renforcement des capacités</i>	2	Approuvé en décembre 2009 au titre de la facilité en faveur des Etats fragiles, avec un taux de décaissement de 57 %, ce projet vise à : (i) renforcer le cadre de coordination des interventions publiques, (ii) appuyer la mise en œuvre du DSRP, (iii) améliorer l'efficacité de la gestion des finances publiques et, (iv) renforcer la bonne gouvernance.
<u>Projet approuvé et non signé</u> <i>Projet de gestion intégrée du bassin du Gourou (Assainissement du carrefour d'Indenié et de la lagune)</i>	23	Le Conseil d'administration du FAD a approuvé le 24 novembre 2010 un don d'un montant de 23 millions d'UC pour le financement de ce projet qui n'a pas pu être signé du contexte des élections
<u>Projets annulables</u> <i>Projet d'appui au développement rural du Moyen Comoé (PADER-MC)</i> <i>Programme d'ajustement du secteur des ressources humaines (PVRH)</i>	15 18.2	Selon les nouvelles directives en matière d'annulation de prêts et dons, 70% du montant total de ces deux prêts soit 23,1 millions d'UC sont proposés à être réalloués au pays pour une nouvelle opération.
<u>Projets en cours pour le secteur privé :</u> <i>Mise en place de la banque de microfinance (MicroCred Côte d'Ivoire)</i>	1.85*	Il s'agit d'une prise de participation aux côtés de l'AFD pour un montant d'un million cent mille euros et pour 750.000 euros d'assistance technique. L'objectif visé est de fournir des services financiers aux populations à faibles revenus qui n'ont pas accès au système bancaire classique.
<u>Projets du secteur privé en instruction :</u> <i>Projet de construction du 3^e pont Marcory-Riviera</i>	40**	Des discussions sont en cours pour une participation de la Banque au financement du 3ème pont d'Abidjan (Marcory-Riviera) à hauteur de 40 millions d'euros.

* : million d'euros dont 750.000 euros en numéraires et 1,1 million d'euros en titres. ** : million d'euros

2.6. Coopération avec les partenaires au développement

2.6.1 La Côte d'Ivoire a commencé à renouer avec la Communauté financière internationale à partir de 2007 avec la mise en œuvre de l'APO et le respect des engagements pris par le Gouvernement en direction des principaux bailleurs de fonds. La coopération s'est faite d'abord à travers différents cadres de plan d'urgence avant l'élaboration d'un DSRP 2009-2013 et l'atteinte du point de décision de l'IPPTE en mars 2009.

2.6.2 Pour le *Fonds monétaire international (FMI)*, c'est à la suite de la mise en œuvre satisfaisante de l'Assistance d'urgence post-conflit qu'il a octroyé au pays une Facilité élargie de crédit pour soutenir son programme économique et financier. Les ressources de cette facilité se montent à 345,4 millions de DTS, environ 560 millions de dollars EU, dont les décaissements cumulés à fin septembre 2010 avant la crise s'élevaient à 230,9 millions de DTS, soit 374.3 millions de dollars. En fin mars 2009, sur décision des Conseils d'administration de la Banque mondiale et du FMI, la Côte d'Ivoire a été jugée apte à recevoir un allègement de dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres et très endettés (IPPTE) renforcée.

2.6.3 *Le FMI est prêt à mener des discussions sur un programme de reprise économique pour 2011.* Une aide financière pourrait s'ensuivre, mais seulement une fois que les principaux éléments du plan de redressement auront été finalisés. Le FMI se tient prêt à fournir une assistance technique ainsi qu'un soutien financier au nouveau Gouvernement, une fois que les nouvelles autorités ivoiriennes auront établi un bilan des besoins économiques et financiers de la situation de crise sociopolitique que connaît le pays. A cet effet, une mission du FMI, conjointe avec la participation de la Banque mondiale et de la BAD, a débuté le 18 mai à Abidjan pour s'achever le 2 juin 2011.

2.6.4 La *Banque mondiale (BM)* a défini une stratégie intérimaire comme cadre transitoire devant servir de base à une reprise graduelle de ses opérations en Côte d'Ivoire pendant les années 2008 et 2009. Puis, elle a présenté en septembre 2010 sa nouvelle stratégie de partenariat pour la renaissance de la Côte d'Ivoire durant les quatre prochaines années et celle-ci s'appuiera sur les piliers suivants : (i) le renforcement de la gouvernance et des institutions ; (ii) l'amélioration de la performance du secteur agricole ; (iii) le renforcement du secteur privé et l'assainissement du climat d'investissement ; et (iv) la renaissance des infrastructures et le rétablissement des services de base. **La BM entend également restructurer son portefeuille actif d'un montant non décaissé de 240 millions de dollar E.U. pour faire face aux besoins nouveaux induits par la crise.**

2.6.5 Quant à *l'Union européenne*, elle a appuyé une bonne partie de la mise en œuvre de l'APO et a défini un cycle de programmation à moyen terme 2008-2013 (10ème FED) qui tient compte de la perspective des Accords de partenariat économique (APE). L'UE consentira environ 216 millions d'euros pour des opérations portant sur les infrastructures socio-économiques, les transports, l'assainissement, la santé et l'éducation. Dans l'immédiat, pour la sortie de crise postélectorale, l'UE consent d'accorder un financement de 180 millions d'euros non encore décaissés à la Côte d'Ivoire. De son côté, la *France*, premier partenaire économique et bilatéral de la Côte d'Ivoire, a signé le 21 avril 2011 avec le pays la garantie d'une première tranche d'un prêt de 350 millions d'euros à la Côte d'Ivoire, dont 200 millions ont été destinés au paiement des arriérés et des salaires des fonctionnaires à fin avril 2011.

2.6.6 Cette première tranche sera suivie d'un autre décaissement de 150 millions d'euros pour faire face aux charges urgentes de fonctionnement de l'administration. La France s'est aussi engagée à fournir des

ressources à la Côte d'Ivoire pour lui permettre d'apurer ses arriérés auprès de la BAD et de la Banque mondiale en conformité avec le principe de pari-passu.

2.6.7 La stratégie du *Système des Nations-Unies* a été définie dans le Plan cadre des Nations-Unies pour l'aide au développement 2009-2013. Cette stratégie repose sur deux axes de concentration : (i) la réduction de la pauvreté en vue d'atteindre les OMD et (ii) la gouvernance. Les Agences des Nations-Unies restent largement impliquées dans la présente sortie de crise notamment sur les opérations humanitaires en Côte d'Ivoire et dans les pays voisins (Libéria, Guinée, Ghana, Togo) dont le financement est estimé à 160 millions de dollars avec 32 millions de dollars déjà collectés.

2.6.8 En ce qui concerne les *Organisations de la société civile (OSC)*, les acteurs se sont impliqués dans le processus de réconciliation, d'appui aux communautés de base et de relais pour la conduite de programmes humanitaires et d'insertion socio-économique, depuis le déclenchement de la crise de septembre 2002. Bien que malmenées par les clivages politiques et les prises de position, les OSC sont restées incontournables dans le processus de règlement de la crise. Elles ont une forte capacité d'audience auprès des populations, surtout auprès de la jeunesse.

2.6.9 A l'origine, peu structurées, les OSC nationales ou locales dont les actions sont orientées vers l'aide aux communautés de base, ont vu leurs capacités renforcées dans le cadre de l'exécution des activités communautaires financées par les partenaires au développement. Ces acteurs exécutent divers programmes de sensibilisation à l'éducation, à la santé, au VIH/SIDA, aux activités génératrices de revenu, etc. Parmi les plus visibles, la Convention de la société civile qui fédère plus d'une centaine d'organisations en son sein, dispose d'un solide réseau auprès des partenaires au développement. A côté de cette confédération, coexiste un leadership

féminin conforté par la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU pour son implication à tout processus politique et de développement et les Organisations non gouvernementales internationales comme la Croix Rouge (CICR) et le CARITAS..

2.7. Justification de la Fiche Pays et éligibilité au second cycle de la FEF

2.7.1 La Côte d'Ivoire n'avait pas encore adopté son DSRP final en début mars 2009, lors de la mise en place du mécanisme d'apurement des arriérés et de réengagement opérationnel. A cet égard, les Conseils d'administration en approuvant la note de stratégie globale pays (NSGP 2009-2010) ont souhaité doter la Banque, de façon transitoire, d'un instrument de programmation de ses interventions dans le pays. L'adoption du DSRP 2009-2013 à la mi-mars 2009 par le Gouvernement avait permis aux partenaires de commencer à circonscrire leurs interventions dans des stratégies à moyen terme, tout en les alignant à la stratégie nationale.

2.7.2 Aussi, la Banque avait-elle envisagé, dès octobre 2010, d'élaborer un Document de stratégie pays axée sur les résultats (DSPAR) 2011-2015, en cohérence avec ce DSRP 2009-2013. Une note conceptuelle a été préparée à cet effet. Ce processus a été interrompu du fait des impacts de la crise qui pourrait amener à changer l'ordre d'urgence et de priorité des activités du plan d'actions du DSRP. Face à l'urgence, et en attendant de réajuster ses priorités dans le DSRP, le Gouvernement a sollicité l'assistance du FMI pour un programme d'urgence qui sera soutenu par sa Facilité de crédit rapide en cours d'élaboration et qui requiert le soutien des partenaires techniques et financiers y compris la Banque.

2.7.3 Pour une meilleure utilisation des ressources allouées à la Côte d'Ivoire par la Banque notamment durant ces deux premières années de reconstruction, il s'avère indispensable de disposer d'une stratégie claire d'engagement et de programmation. Dans le cadre de la stratégie

d'engagement accru dans les Etats fragiles (ADF/BD/WP/2008/10), il est stipulé en son annexe IV qu'en l'absence de tout autre instrument de programmation pays, la Fiche Pays peut se substituer à la stratégie intérimaire pour servir de base de financement pour des opérations au titre du second cycle de la FEF.

2.7.4 L'éligibilité au second cycle de la FEF repose sur les critères suivants : (i) *un engagement à consolider la paix et la sécurité* ; (ii) *des besoins économiques et sociaux non-satisfaits* ; (iii) *des efforts d'amélioration de l'environnement macroéconomique et la promotion d'une politique judicieuse de gestion de la dette* ; (iv) *de saines pratiques de gestion financière* et ; (v) *le renforcement de la transparence des comptes publics*.

2.7.5 Il convient de noter, à cet égard, que la Côte d'Ivoire est en voie de retour à la normalité avec la fin de la crise postélectorale, avec l'appel du président de la République à la réconciliation nationale et à la sécurisation des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire, tel qu'indiqué au paragraphe 2.1.1 de la présente Fiche-Pays.

2.7.6 Avec la crise postélectorale, les besoins sociaux se sont accrus de manière substantielle et nécessiteront un large soutien des bailleurs de fonds. Par ailleurs, durant la période du FAD 11 (2008-2010), la performance économique de la Côte d'Ivoire a été bonne. Le pays a amélioré son score de l'EPIP de 2.71 en 2008 à 2.87 en 2010 et depuis 2008, le PIB réel par tête est redevenu positif grâce aux efforts de gestion macroéconomique. Il a atteint le point de décision de l'IPTE en mars 2009 et a mis en œuvre certains déclencheurs en vue de l'atteinte du point d'achèvement¹. Ceci a été possible malgré plusieurs contraintes structurelles et politiques qui ont culminé au

¹ DEMPA : Debt management performance assessment / Evaluation de la performance en matière de gestion de la dette. Le rapport final a été soumis aux autorités en septembre 2009 pour servir à la préparation de la nouvelle politique d'endettement et de gestion de la dette après l'atteinte du point d'achèvement de l'IPTE.

lendemain des élections présidentielles de novembre 2010.

2.7.7 Malgré un contexte difficile le plan de réforme des finances publiques découlant de la revue PEMFAR est en cours de mise en œuvre avec notamment l'adoption du nouveau code des marchés publics conforme aux directives de l'UEMOA ainsi que la mise en place de l'Autorité nationale de régulation des marchés publics (ANRMP). Dans le secteur du Café/Cacao, des mesures importantes telles les audits des entités intervenant dans la filière (ARCC, BCC, FDPCC et FRC) ainsi que la sacherie et le pesage ont été effectués. Dans le secteur de l'énergie et des hydrocarbures, les audits des sous secteurs amont et aval ont été réalisés et les rapports 2007 et 2008 de l'ITIE² sont disponibles. Les rapports ITIE 2009 et 2010 sont également en cours de préparation. La matrice de l'évaluation de l'éligibilité au second cycle de la FEF est en annexe 1 de la présente Fiche-Pays.

2.7.8 En ce qui concerne l'utilisation des ressources du FAD et de la FEF pour le financement de la stratégie déclinée ci-dessous, il convient de noter comme indiqué au paragraphe 2.6.4 l'engagement du Gouvernement avec l'appui de la France à apurer ses arriérés auprès de la BAD au plus tard à la fin mai 2011.

3.- AXES D'INTERVENTION DE LA BANQUE EN COTE D'IVOIRE POUR LA PERIODE 2011-2012

3.1 Consultation avec les parties prenantes

3.1.1 Durant ces trois dernières années, la mise en œuvre du Programme de sortie de crise et du Programme économique et financier a impulsé une dynamique positive de coordination des Partenaires techniques et financiers notamment le FMI, la Banque mondiale, le PNUD et l'Union Européenne. Les missions de la Banque ont été, pour la plupart, effectuées conjointement avec les IBW. Ceci a permis, entre autres, (i) de

² ITIE : Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives

définir les matrices communes de mesures économiques dans le cadre du financement des appuis budgétaire octroyés par les PTF au pays et ; (ii) de renforcer les complémentarités des opérations ; et (iii) d'effectuer la revue conjointe PEMFAR, principalement financée par la Banque.

3.1.2 La préparation de la présente Fiche Pays a bénéficié des résultats des discussions avec les autres bailleurs de fonds et la délégation ivoirienne lors des Assemblées de printemps 2011 du FMI et de la BM à Washington à la mi-avril 2011. Par ailleurs, une mission d'experts ivoiriens a séjourné à Tunis du 13 au 23 mai 2011 pour finaliser l'élaboration de la FP. Ces différentes concertations visaient à assurer la coordination et la complémentarité des domaines d'intervention retenus par ces bailleurs et éviter toute duplication. Cette coordination, déjà exemplaire, sera poursuivie à travers les missions conjointes de revue et des consultations bilatérales sur des domaines d'intervention respectifs. Elle se renforcera aussi au sein du Comité Technique Gouvernement-Partenaires pour la supervision et le suivi du Programme de sortie de crise.

3.2. Évaluation des besoins du pays

3.2.1 Les longues années d'instabilité politique ainsi que les récentes confrontations et les pillages ont eu un impact négatif sur les infrastructures sociales de base, sur les installations et équipements des administrations publiques. Des efforts accrus sont nécessaires pour remettre à niveau la fourniture des services sociaux de base et leur amélioration. En dépit des progrès dans des domaines spécifiques de la gouvernance économique (notamment en matière de gestion des finances publiques et de transparence des comptes publics), la Côte d'Ivoire continue de faire face à d'importants défis. La crise a contribué à éroder l'autorité de l'État et à fragiliser la cohésion sociale. La restauration de l'administration publique, la fourniture des services sociaux de base et l'amélioration de la gouvernance économique devraient

permettre au pays de sortir de son état de fragilité et d'asseoir des bases solides pour une croissance durable. Les besoins de financement préliminaires du Gouvernement hors dépenses humanitaires d'urgence se chiffrent à 1.200,5 milliards de FCFA en 2011

3.3. Domaines prioritaires d'interventions de la Banque en Côte d'Ivoire

3.3.1 Au regard du principe de sélectivité et de l'acuité des besoins et défis identifiés, les interventions de la Banque reposeront sur les critères suivants : (a) le contexte de sortie de crise ; (b) l'alignement sur les principales priorités des nouvelles autorités ; (c) le niveau d'exécution des opérations du portefeuille en cours ; et (d) l'harmonisation avec les PTF. Par ailleurs, dans le cadre de la stratégie d'engagement accru dans les Etats fragiles, il est stipulé que l'appui de la Banque doit cibler particulièrement : (i) la réhabilitation/reconstruction des infrastructures de base, (ii) la gouvernance et le renforcement des capacités.

3.3.2 En s'appuyant sur ces principes, dans le choix des orientations stratégiques de l'intervention de la Banque, les actions retenues doivent concourir à renforcer le processus de sortie de crise et ne devront pas créer des duplications avec les interventions des autres bailleurs. Ainsi, il a été convenu avec les autorités ivoiriennes de retenir deux domaines prioritaires, à savoir : *(i) le renforcement et la restauration des infrastructures et le rétablissement des services sociaux de base ; et (ii) l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités.*

3.3.3 *Domaine prioritaire N°1 : renforcement et restauration des infrastructures et des services sociaux de base* : Ce domaine prioritaire renvoie à l'axe stratégique 3 (création d'emplois et de richesses par le soutien au monde rural et la promotion du secteur privé) et à l'axe stratégique 4 du DSRP (amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services sociaux de base, préservation de

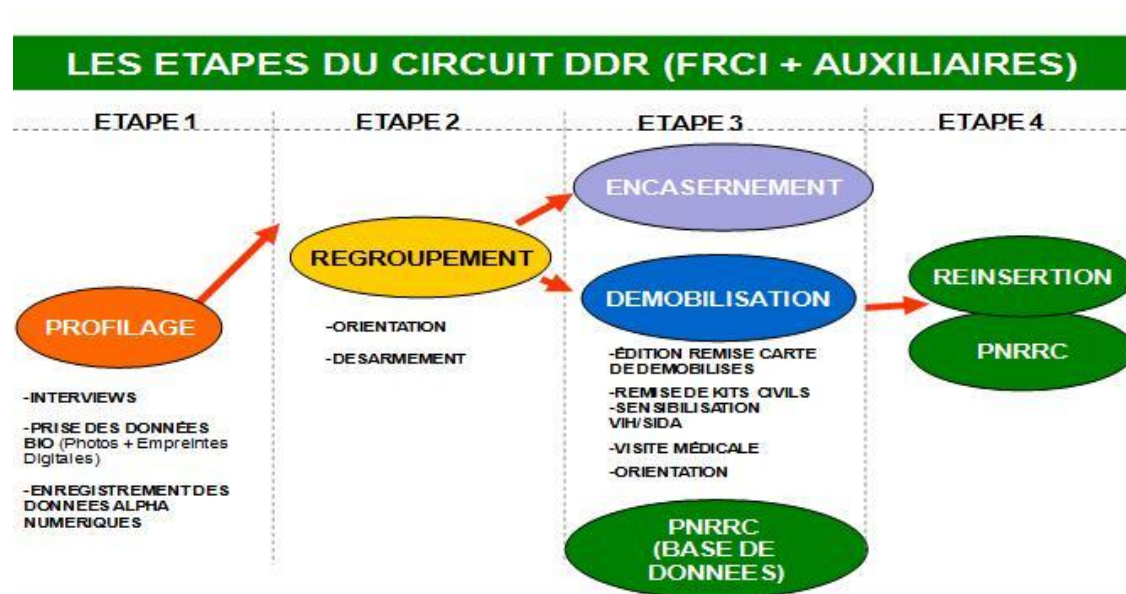
l'environnement, promotion de l'égalité du genre et sécurité sociale). Au sortir des quatre mois de crise, il est urgent pour le Gouvernement de relancer et de renforcer les travaux débutés en 2009 concernant la construction, le renforcement et la réhabilitation des infrastructures, des ouvrages d'art et d'hydraulique ainsi que l'amélioration des services de transport.

3.3.4 Par ailleurs, l'Etat s'est engagé à (i) améliorer l'état de santé et de bien-être des populations, (ii) améliorer la performance du système éducatif et faciliter l'accès à l'éducation pour tous, (iii) freiner la propagation du SIDA, (iv) assurer un environnement sain, (v) étendre la couverture du risque maladie à toute la population et (vi) promouvoir l'égalité des chances, l'équité et le genre.

3.3.5 **Domaine prioritaire N°2 : amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités.** Le Gouvernement va identifier dans le Plan national de bonne gouvernance et de lutte

contre la corruption pour la période 2010-2014 et le Programme national de renforcement des capacités élaboré en collaboration avec ACBF les activités prioritaires à mettre en œuvre. Ces activités pourraient inclure : (i) la restauration de l'administration publique y compris le renforcement des capacités notamment, celles des administrations en charge des services sociaux de base; et (ii) le renforcement de la gouvernance économique et financière. En outre, **les interventions prévues au titre de ce pilier, contribueront à une amorce du processus 'Démobilisation – Désarmement – Réinsertion' (DDR), à travers l'appui de la Banque au profilage des ex-combattants, milices et jeunes à risque associés au conflit.** Le profilage est une activité principale sans laquelle l'intervention des autres bailleurs dans le cadre du processus DDR décrit dans le graphique ci-après ne pourrait être enclenchée.

Graphique [4] : Etapes du processus Démobilisation, Désarmement Réinsertion (DDR).



Source : Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire (PNRRC)

3.4. Allocation des ressources et instruments proposés

3.4.1 L'allocation basée sur la performance pour la Côte d'Ivoire au titre du FAD 12 prévoit 54,6 millions d'UC. Les ressources du Guichet n°1 d'appui renforcé (60 millions

d'UC) et du Guichet n°3 d'appui ciblé (5,5 millions d'UC) seront consacrées au financement des activités retenues dans la Fiche-Pays. Conformément aux dispositions des Directives révisées sur l'annulation des prêts, dons et garanties approuvés (ADF/BD/WP/2010/62/Rev.3) des

ressources provenant des deux prêts finançant deux projets annulables (PVRH et PADER-MC) (70% du solde non décaissé) s'élevant à 23,1 millions d'UC seraient disponibles. Ainsi, au total, les ressources susceptibles d'être affectées à la Côte d'Ivoire s'élèvent à 134,1 millions d'UC soit environ 101,98 milliards de FCFA pour la période 2011-2012.

3.4.2 Pour un Etat fragile comme la Côte d'Ivoire, il est important d'avoir un dosage approprié des différents instruments

disponibles au sein de la Banque pour faire face non seulement aux objectifs de développement à moyen et long termes mais aussi aux besoins urgents de sortie de crise dont la non résolution pourrait remettre en cause tous les efforts de développement. Compte tenu des besoins urgents notamment, dans l'accès aux services sociaux et administratifs de base, la restauration du fonctionnement de l'administration ainsi que pour la promotion de la cohésion et la paix sociales, il est proposé la préparation par ordre de priorité des opérations ci-après :

Tableau N°3 : Programme d'interventions 2011-2012

<i>Projets et programmes</i>		
<i>Désignation</i>	<i>Montant (en millions d'UC)</i>	<i>Année</i>
- Programme d'appui budgétaire orienté vers le renforcement des services sociaux	95*	2011
- Appui ciblé au renforcement des capacités de l'administration	5,5**	2011
- Projets d'investissement dans le domaine des infrastructures aussi bien urbaines et que rurales en soutien à la production et aux circuits de commercialisation.	33,6***	2012
Total	134,1	
<i>Etudes économiques et sectorielles (à financer à partir du Budget administratif ou fonds judiciaires)</i>		
Etude à conduire en collaboration avec le Centre de recherche économique et sociale (CIRES) et d'instituts centres sur la filière café/cacao		2012
Etude sur la réinsertion des ex-combattants et jeunes à risque associés au conflit pour préparer la prochaine stratégie-pays complète de la Banque		2012

* : Ce montant comprend : (i) 60 millions d'UC sous forme de don du pilier n°1 de la FEF, (ii) 11,9 millions d'UC et (iii) 23,1 millions d'UC provenant de deux prêts finançant deux projets annulés.

** : Don sur le pilier n°3 d'appui ciblé de la FEF.

*** : Ce montant sous forme de don au titre du FAD 12 est indicatif et l'EPIP 2011 déterminera son niveau exact pour 2012.

3.4.3 L'appui budgétaire est l'instrument le plus approprié pour une intervention rapide dans le contexte actuel de la Côte d'Ivoire. Il est opportun à un double titre : (i) premièrement pour exercer un effet de levier auprès des autres bailleurs ; (ii) deuxièmement par ce qu'il intervient à une période caractérisée par la baisse de liquidité voire l'assèchement du marché financier régional après plusieurs interventions des pays membres de l'UEMOA. Par ailleurs, avec l'ampleur des dégâts subis par les administrations, allant souvent jusqu'à la perte de la mémoire institutionnelle, l'appui ciblé permettra de répondre aux besoins

urgents en matière de renforcement des capacités.

3.4.4 Des progrès significatifs ont été accomplis en matière fiduciaire comme l'a relevé l'évaluation de la gestion des dépenses publiques et la responsabilité financière (PEMFAR) dont un plan d'actions d'amélioration est en cours de mise en œuvre depuis 2009. Les réformes de la première opération d'appui budgétaire de la Banque en Côte d'Ivoire (PAREF 2009) ont été exécutées de façon satisfaisante (voir Rapport d'achèvement ADF/BD/IF/2010/211 en date du 20 septembre 2010). L'évaluation a fait état d'améliorations notables dans la

transparence, notamment dans certains domaines relatifs aux systèmes de finances publiques et de passation de marchés.

3.4.5 La mise en œuvre du nouveau Code des marchés publics privilégie, désormais, les appels d'offres au détriment des marchés de gré-à-gré qui peuvent être source de corruption. Les audits dans le secteur pétrolier et dans la filière café/cacao participent de l'effort de transparence du Gouvernement dans la gestion des ressources publiques. En effet, les réformes au niveau des Finances publiques (réforme fiscale de la TVA, réduction de l'impôt sur le BIC et baisse des droits de douanes) dans le processus de réunification du pays devraient permettre de lutter contre l'évasion fiscale et les fraudes.

3.4.6 Des progrès commencent à être enregistrés avec l'ancrage d'une culture de rendre compte avec, entre autres, la publication des états d'exécution budgétaires, des marchés publics et la publication des flux physiques et financiers du secteur Café/Cacao et des hydrocarbures (pétrole et gaz) dans le cadre de l'ITIE. Il y a eu également, à partir de 2007, un rattrapage dans la préparation des projets de lois de règlement. L'adoption de la Loi organique de création de la Cour des comptes reste liée à la mise en place d'une nouvelle législature. Des efforts restent néanmoins à faire pour une amélioration substantielle des indicateurs du PEFA. L'appui institutionnel ciblé de renforcement des capacités couplé à l'appui budgétaire envisagé permettra de renforcer les outils de gestion de l'administration et les mesures de sauvegarde requis pour les opérations d'appui budgétaire.

4.- SUIVI DE LA PERFORMANCE DU PAYS

4.1 Mesures et critères de suivi de la performance du pays

4.1.1 Les critères de performance du pays seront, entre autres, les critères de l'évaluation des politiques et institutions publiques (EPIP). La performance du pays,

dans le cadre de l'EPIP au cours de l'année 2010 reste faible malgré une augmentation pour rapport à 2009. La note générale s'est établit à 3 sur une échelle de 6¹. Les domaines qui mériteraient une attention particulière concernent la gouvernance, le renforcement des ressources humaines, la transparence et la lutte contre la corruption, la politique budgétaire et la politique de protection sociale et du travail.

4.1.2 La Banque suivra étroitement ces domaines au cours des prochaines années grâce au maintien du dialogue avec les autorités. La matrice du cadre logique et la matrice des mesures de l'appui budgétaire (Programme d'appui à la restauration de la paix et des services publics) permettront également d'apprécier les performances du pays. Une mission de revue à mi-parcours sera menée, à cet effet. Pour ce qui concerne la stabilité macroéconomique, les rapports du FMI et du Gouvernement serviront de base d'appréciation des progrès accomplis. Les rapports trimestriels du Comité stratégique de suivi du Programme économique et financier serviront également pour le suivi de la performance du pays.

4.2 Coordination avec les PTFs (FMI, Banque mondiale et Union européenne)

4.2.1 La Banque, travaille très étroitement avec les deux Institutions de Bretton Woods et l'Union européenne dans le suivi du programme du Gouvernement appuyé par les PTFs de la gouvernance économique. Comme indiqué ci-dessus, jusqu'ici cette coordination s'est effectuée par des missions conjointes (évaluation et revues du programme économique et financier) et la réalisation des études conjointes (PEMFAR). Dorénavant, cette coordination sera davantage renforcée principalement avec des missions conjointes de supervision et de revues sur le terrain auxquelles il faudra

¹ Les pays sont notés sur une échelle de 1 à 6 sur chacun des 11 critères dans les trois groupes suivants : (i) Gestion économique, (ii) Politiques structurelles, (iii) Politiques d'inclusion/équité sociale. La note 6 correspond au niveau «très satisfaisant » et la note 1 à «très insuffisant». La note moyenne des critères représente la note EPIP.

associer le PNUD, l'UNICEF, le FNUAP et la FAO.

5.- RISQUES POTENTIELS ET MESURES D'ATTENUATION

5.1 L'évolution de la situation en Côte d'Ivoire est confrontée à trois risques majeurs : (i) le risque politique, (ii) le risque fiduciaire et (iii) le risque exogène.

5.2 Le premier est celui lié à la ***persistance de l'instabilité politique et de l'insécurité***. Malgré les progrès réalisés dans le processus de réconciliation nationale, la résurgence de tensions politiques reste toujours possible durant la période d'avant la tenue prochaine des législatives. Les tensions sociales peuvent surgir en raison de ce qui peut être perçu comme des lenteurs dans le traitement des problèmes économiques et sociaux les plus pressants par les nouveaux dirigeants dans les zones qui ont été les plus affectées par le conflit.

Mesures d'atténuation : Ce risque peut être atténué par la mise en place du Gouvernement d'union, le soutien de la communauté internationale dans l'organisation des prochaines élections législatives, la mise en œuvre consensuelle des mesures restantes de l'APO et les travaux de la Commission pour le dialogue, la vérité et la réconciliation. Par ailleurs, la reconduction pour une année supplémentaire par le Conseil de sécurité de l'embargo sur les importations d'armes en Côte d'Ivoire contribuera également à atténuer ces risques. L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) apportera un appui aux autorités ivoiriennes dans le domaine de la collecte et du stockage des armes illégalement détenues par des ex-combattants et milices.

5.3 Le deuxième risque est lié à la ***faiblesse des ressources*** face à l'ampleur du gap de financement. En effet, consécutivement à la crise postélectorale, des sorties massives de cacao à l'exportation par l'Est et le Nord vers les pays limitrophe (Ghana et Burkina Faso) ont resurgi ; faisant

perdre au trésor publics des ressources importantes. La résurgence d'un tel phénomène, qui était en baisse, et son amplification à court terme va accroître le risque mentionner et limiter les ressources dans ce contexte post-crise. Par ailleurs, les intérêts divergents des groupes de pression politiques dans les secteurs clés de l'économie (café/cacao, pétrole,...) peuvent constituer un risque pour le cadre fiduciaire et contrarier le renforcement de la bonne gouvernance. Face à ces risques, l'appui des partenaires techniques et financiers y compris de la Banque est nécessaire pour permettre au Gouvernement de réduire significativement, voir annihiler les pertes de recettes fiscales, de renforcer le cadre fiduciaire et de garantir la traçabilité des ressources.

Mesures d'atténuation : Avec la fin de crise postélectorale, le redéploiement des forces de défense et de sécurité plus particulièrement des douanes aux postes frontières devraient permettre de limiter les exportations frauduleuses et d'aboutir à l'unicité de caisse. S'agissant du cadre fiduciaire, il convient de noter que pour réduire la résistance aux réformes et renforcer la gouvernance, des mesures ont été prises en vue d'assurer la transparence dans le secteur du café-cacao. Dans le secteur financier et de l'énergie, des réformes ont été initiées pour renforcer la transparence et l'obligation de rendre compte. Différents audits ont été lancés dans ces secteurs. Le risque fiduciaire pourra aussi être atténué avec les mesures mises en œuvre dans le cadre du Plan d'actions d'amélioration du système de finances publiques et du système des marchés publics au titre du PEMFAR. Le Gouvernement est déterminé à améliorer la transparence dans la gestion des ressources publiques.

5.4 Le troisième risque est lié à l'éventualité de ***chocs exogènes en particulier, une chute brutale des cours internationaux du cacao et du pétrole***.

Mesures d'atténuation Le Gouvernement aurait des difficultés pour boucler son budget

et tenir ses engagements, dans un contexte de récession économique et de baisse de recettes budgétaires. Ce type de risque exogène peut être atténué essentiellement grâce au soutien des PTF. Certaines interventions, notamment l'aide d'urgence/en situation de catastrophe, le soutien à l'intégration régionale et l'accès aux marchés extérieurs, ainsi que le renforcement de l'aide budgétaire pourraient atténuer ces risques. Au-delà de l'appui des partenaires, ce risque ne peut être réduit qu'à terme avec les perspectives de développement et spécifiquement de la diversification de l'économie.

6. - CONCLUSION ET RECOMMANDATION

6.1 Conclusion

6.1.1 Les récents progrès accomplis dans le dénouement de la crise postélectorale ont amené l'ensemble des bailleurs de fonds à renouer pleinement leur coopération avec la Côte d'Ivoire. Cette reprise s'avère opportune pour appuyer le Gouvernement à faire face aux besoins immenses et urgents en matière de réhabilitation d'infrastructure, d'amélioration de la fourniture de services sociaux de base, de renforcement des capacités et d'amélioration de la gouvernance pour la paix et la cohésion. Cette Fiche Pays permettra de mettre rapidement à disposition un instrument de programmation des opérations au titre de la Facilité en faveur des Etats fragiles. La Banque va renforcer sa coopération avec la Côte d'Ivoire en faisant bénéficier, en sus des ressources du FAD 12, les financements du mécanisme destiné aux Etats fragiles pour une sortie définitive de crise. Un DSP complet pourra être envisagé pour la période 2013-2017. Cette stratégie de la Banque à moyen terme permettra d'aider la Côte d'Ivoire à lutter efficacement contre la pauvreté par une croissance forte et inclusive.

6.2 Recommandations

6.2.1 A la lumière de ce qui précède, il est proposé que les Conseils approuvent : (i) la

présente Fiche Pays 2011-2012 et les orientations stratégiques qui y sont retenues pour les prochaines interventions de la Banque en Côte d'Ivoire et, (ii) l'éligibilité de la Côte d'Ivoire aux ressources du second cycle de la Facilité en faveur des Etats Fragiles pour le pilier n°1 relatif au financement supplémentaire et pour le pilier n°3 d'appui supplémentaire ciblé destiné au renforcement des capacités et à la gestion du savoir.

Annexe I - Côte d'Ivoire: Evaluation de l'éligibilité au second cycle de l'appui supplémentaire de la FEF sous le FAD 12

Indicator	Assessment of First Stage Eligibility Criteria
Engagement à consolider la paix et la sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • La signature de l'Accord politique de Ouagadougou en mars 2007 avait créé les conditions d'un apaisement sociopolitique et aidé le pays à renouer avec les institutions financières internationales. Toutefois, les engagements pris n'ont pas été totalement respectés. A l'issue du deuxième tour des élections présidentielles tenues le 28 novembre 2010, la Commission Electorale Indépendante (CEI) a déclaré M. Alassane Ouattara. Le Conseil constitutionnel a invalidé ces résultats certifiés par les Nations-Unies et a proclamé M. Laurent Gbagbo vainqueur après avoir supprimé environ 600.000 voix favorables à M. Ouattara en annulant le scrutin sur 7 départements du nord du pays en raison d'irrégularités signalées. La communauté internationale (CEDEAO, UA, ONU) a reconnu la victoire de M. Ouattara. La situation sécuritaire s'est largement déléteré en Côte d'Ivoire. L'échec des médiations de l'UA et de la CEDEAO a conduit les Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) à user la force et capturé M. Gbagbo et ses proches qui s'étaient enfermés depuis plusieurs jours dans un bunker de la résidence présidentielle. Ainsi, après quatre mois de crise due au refus du Président sortant, Laurent Gbagbo, d'accepter sa défaite à l'élection présidentielle, la Côte d'Ivoire a maintenant retrouvé une situation institutionnelle normale, avec la restauration de la légalité sur l'ensemble du territoire national. Une nouvelle page s'ouvre dans l'histoire du pays pour consolider la paix retrouvée, promouvoir et approfondir la réconciliation et faciliter son redressement socioéconomique. Le Président Ouattara a clairement affirmé sa volonté et celle de son Gouvernement à faire face aux urgences à savoir : (i) veiller à la sécurisation des personnes et des biens à Abidjan et sur toutes les parties du territoire; (ii) mise en place d'une Commission vérité et réconciliation ; (iii) la création d'une Commission nationale d'enquête est créée pour enquêter sur les crimes perpétrés pendant la crise ; (iv) la reprise des activités économiques. • Selon l'Union Africaine, il y a effectivement depuis la mi-avril 'une normalisation progressive de la situation, les principaux chefs des Forces de défense et de sécurité de Côte d'Ivoire, ainsi que d'autres chefs d'institutions, ont prêté allégeance au Président Ouattara, des patrouilles mixtes (police, gendarmerie, FRCI et forces impartiales) opèrent quasiment dans toutes les communes d'Abidjan, les pillages ont diminué, l'eau et l'électricité ont été rétablies, les marchés et les commerces rouvrent petit à petit et l'administration, les écoles et les banques ont repris le travail. Le plus grand défi en perspective pour l'unité et la démocratie en Côte d'Ivoire sera la reprise des activités politiques des deux principales forces qui se sont affrontées aux élections et sur le champ de bataille, avec la mise en place annoncée, aussi rapidement que possible, d'un Gouvernement d'unité et de réconciliation nationale'
Besoins économiques et sociaux non-satisfaits	<ul style="list-style-type: none"> • Le taux de croissance s'est établi à 1,6% en 2007, 2,3% en 2008, et 3,8% en 2009, en dépit de la crise financière internationale. Pour la première fois depuis la crise de 1999, la croissance par tête d'habitant redevenait légèrement positive. Toutefois, en 2010, le taux de croissance du PIB en termes réels a connu un tassement à 2,8% en dessous du niveau de 4% initialement reflétant ainsi l'insuffisance dans le rythme de production de ressources pour faire face aux besoins des populations • Sur le plan humain, d'importants reculs ont été enregistrés en particulier sur le front de la lutte contre la pauvreté et de la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Le niveau de vie s'est dégradé avec l'augmentation du taux de pauvreté de 38,4% en 2002 à 48,9% en 2008. La position de la Côte d'Ivoire dans le classement de l'indice du développement humain (IDH) a décliné de 154 (sur 174 pays) en 1999 à 163 (sur 182 pays) en 2009.
Amélioration de l'environnement macroéconomique et adoption d'une politique de dette judicieuse	<ul style="list-style-type: none"> • Les conseils d'administration du FMI et de la Banque Mondiale de fin mars 2009 ont accordé à la Côte d'Ivoire des financements concessionnels et décidé qu'elle a atteint le point de décision dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (IPPTE). • En septembre 2010, une mission du FMI a passé en revue la mise en œuvre du programme économique des autorités ivoiriennes et de la stratégie de réduction de la pauvreté, appuyés par la Facilité Élargie de Crédit. L'exécution du budget au premier semestre de 2010 était globalement en ligne avec les objectifs du programme. Il y avait une bonne tenue des recettes qui avait contribué significativement à un solde budgétaire (0,5% du PIB) bien meilleur que prévu. Les dépenses publiques ont été exécutées dans le respect de l'enveloppe allouée avec en particulier une bonne

	<p>exécution des dépenses d'investissements financées par l'extérieur, bien que l'objectif pour les dépenses en faveur des pauvres a été manqué de très peu. Au quatrième trimestre de 2010 avec le contexte des élections, un fort relâchement a été enregistré.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certes, des résultats positifs ont été obtenus à la suite de l'atteinte du point de décision de l'IPPTE depuis mars 2009. Le pays est passé aux Clubs de Paris et de Londres et conclu des accords de rééchelonnement de sa dette. L'ensemble des créanciers ont été informés par annonce publique de la stratégie et de l'état des négociations en vue de la restructuration de la dette extérieure. Mais, les résultats de l'analyse de sensibilité ont révélé qu'il est nécessaire de faire preuve de prudence en matière fiscale. Il est crucial que les autorités développent une stratégie globale d'endettement, en prenant en compte les questions de soutenabilité de la dette ainsi que les défis budgétaires de long terme dans la fixation des objectifs d'endettement. L'atteinte du point d'achèvement de l'IPPTE reste toujours attendue pour 2011, vraisemblablement au 4^{ème} trimestre.
De saines pratiques de gestion financière	<ul style="list-style-type: none"> • Le pays a montré une ferme volonté d'adopter de saines pratiques de gestion financière en effectuant, avec l'appui de la Banque et des IBW, une Revue de la gestion et du système des finances publiques (PEMFAR). De manière générale, même si la Côte d'Ivoire a réalisé de notables progrès au cours des récentes années, elle dispose d'un système de gestion des finances publiques qui présente encore un certain nombre de faiblesses. Le rapport PEMFAR conclut que la rigueur et la transparence dans l'exécution du budget reste encore à être consolidé et renforcé. En plus, le contrôle externe reste inadéquat et ne permet pas d'assurer une bonne transparence de l'utilisation de ressources publiques. L'intégrité et la transparence du dispositif des marchés publics demeurent le maillon faible de la chaîne. • La mise en œuvre du plan d'actions pour la gestion des finances publiques, débutée en 2009, repose sur un certain nombre d'axes stratégiques, qui ont connu dans l'ensemble un bon début d'exécution, notamment en ce qui concerne l'amélioration du cadre juridique et institutionnel du système de gestion des finances publiques, le renforcement de la transparence dans la gestion des finances publiques et les procédures de passation des marchés publics.
Transparence dans les comptes publics	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs avancées ont été réalisées en matière de transparence dans l'exécution budgétaire. Sur la base des communications en Conseil des Ministres, des rapports d'exécution budgétaire trimestriels sont désormais rendus publics sur le site du Ministère de l'Économie et des Finances, intégrant les états des dépenses pro-pauvres, les états d'exécution du Fonds d'Investissement en Milieu Rural. • Au titre de l'amélioration du système de contrôle interne et externe des Finances Publiques, on note que quelques améliorations. Le nombre d'audits ou de missions d'évaluation de grandes entreprises publiques est passé de 11 en 2008 à plus de 14 en 2009 ; (ii) les avant-projets de Loi de règlements des exercices 2005, 2006 (en septembre 2008), celui de 2007 (en février 2009) et celui de 2008 (en avril 2010) ont été soumis à la Chambre des comptes. • Le dernier rapport de certification de la conformité du projet de loi de règlement relatif à l'année 2007 a été transmis le 19 mars 2010. Un rapport provisoire décennal de 1998 à 2007 de la chambre des comptes a été élaboré et validé au début du mois de mai 2010. • Afin de garantir plus d'autonomie pour cette institution, le Gouvernement compte adopter le projet de loi organique créant la Cour des Comptes qui a été transmis au Secrétariat général du Gouvernement depuis le 9 novembre 2009. • Dans le secteur café-cacao: le renforcement des attributions du Comité café cacao, a permis d'améliorer la transparence et la gestion de ladite filière. Une enquête judiciaire par rapport aux allégations de malversations dans la filière cacao a débouché sur l'arrestation de la quasi-totalité des dirigeants des structures de régulation.

Annexe I Bis: Côte d'Ivoire: Matrix of Performance in the Period to December 2010

Criteria	Country Performance
Implementing Bank's program of Assistance in ADF 11	<ul style="list-style-type: none"> • La stratégie de la Banque dans le pays pour la période 2009-2010, définie dans la Note Globale de Stratégie Pays (NGSP), s'articule autour de deux grands axes à savoir 1) l'apurement des arriérés ; et 2) le réengagement. Le deuxième pilier de l'axe 2 vise la consolidation de la relance économique et l'amélioration des conditions de vie des populations par le développement des infrastructures, en particulier, celles économiques à caractère régional. • Opérations d'apurement des arriérés de la Côte d'Ivoire (approuvées le 6 mars 2009, achevées) : (i) Don du FAD et du Guichet d'appui renforcé de la Facilité en faveur des Etats Fragiles pour un montant total de 83,87 millions d'UC (64 milliards de F CFA) pour le financement du Programme d'appui aux réformes économiques et financières (PAREF 2009) ; (ii) Don du Guichet d'apurement des arriérés de la Facilité en faveur des Etats Fragiles pour un montant total pour 240,96 millions d'UC, soit 183,4 milliards de F CFA représentant 68,3% des arriérés. • Don de 2 millions d'UC du Guichet d'appui 3 de l'Appui ciblé de la Facilité en faveur des Etats fragiles (FEF) pour le renforcement des capacités, approuvé en décembre 2009 pour une période de 15 mois. Ce projet est décaissé à hauteur de 57,6%. • En 2010, l'Evaluation des politiques et des institutions des pays (CPIA) a permis à la Côte d'Ivoire de bénéficier en 2010 de ressources additionnelles d'un montant de 29 millions d'UC. Ces ressources sont affectées au financement : (i) d'un projet d'assainissement pour la ville d'Abidjan (bassin versant d'Agboville et d'Abobo, Carrefour de l'Indénié) approuvé le 24 novembre 2010 pour 23 millions d'UC et (ii) d'un complément de 6 millions d'UC au projet d'infrastructures agricoles dans la région du Moyen Comoé en remplacement d'une opération qui a été gelée.
Consolidating political economy and peace building	<p>Jusqu'à la tenue des élections de décembre 2010, la feuille de route de l'Accord Politique de Ouagadougou était mise en oeuvre de façon satisfaisante. Le réengagement de la communauté financière internationale et la signature de programmes économiques et financiers soutenus par les partenaires techniques et financiers tels que le FMI, la Banque mondiale et la BAD avaient largement contribué à la consolidation de la politique économique et la création d'un environnement de paix. Toutefois, la crise post-électorale a fini par réduire les résultats positifs qui ont été obtenus durant cette période supposée de sortie définitive de la longue crise que connaît la Côte d'Ivoire.</p>
Progress in implementing poverty reduction strategy	<ul style="list-style-type: none"> • Le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) de la Côte d'Ivoire couvre la période de sept ans allant de 2009 à 2015 et un examen à mi-parcours est prévu en 2013. Il invite la mise en place d'un programme ambitieux visant à consolider la paix et à transformer la Côte d'Ivoire en un pays émergent où le taux de pauvreté chuterait de 49 % actuellement à 33 % d'ici à 2013 et à 16 % d'ici à 2015, grâce à une croissance annuelle moyenne du PIB de 6 % environ. De vastes consultations ont été organisées en mars et en avril 2008 à travers le pays. Onze comités consultatifs régionaux ont été créés, comprenant chacun des autorités administratives locales, des dirigeants religieux et traditionnels, des associations de femmes et de jeunesse, des membres de la société civile, des forces de sécurité, des agriculteurs, des opérateurs du secteur privé et des partenaires de développement. De juin à septembre 2009, le ministère du Plan et du Développement a organisé d'autres ateliers par secteur en vue de l'élaboration des plans d'action prioritaires pour la mise en oeuvre du DSR P. Une matrice des actions prioritaires a été

Criteria	Country Performance
	<p>communiquée aux partenaires de développement en février 2010.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le calendrier électoral du deuxième trimestre de 2010 a négativement impacté sur la bonne exécution du DSRP.
Progress in stabilizing the macroeconomic environment	Des résultats satisfaisants ont été obtenus au titre du renforcement du cadre macroéconomique ces trois dernières années avec une bonne exécution deux programmes d'assistance d'urgence post-conflits et un programme soutenu par la Facilité élargie de crédit du FMI. La présente crise postélectorale aura réduit les efforts de consolidation du cadre macroéconomique.
Progress in implementing structural reforms and creating enabling environment for private sector activities.	La mise en œuvre des réformes structurelles a été généralement lente et a même stagné dans des domaines importants. Il est à craindre une dégradation prolongée du cadre macroéconomique avec la situation de crise dans laquelle est retombée la Côte d'Ivoire.
Progress in addressing external debt burden through HIPC	Dans la perspective de l'atteinte du point d'achèvement de l'IPTE, le pays avait pris un certain nombre de mesures après le passage aux Clubs de Paris et de Londres. La crise postélectorale de décembre 2010, les sanctions de la Communauté internationale ainsi que la non-reconnaissance de la signature de M. Gbagbo par les Chefs de l'Etat de l'UEMOA pour les opérations à la BCEAO ont de lourdes conséquences sur la gestion de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire. En effet, depuis décembre 2010, le service de la dette envers les multilatéraux (Banque Mondiale, FMI et BAD) n'a toujours pas été honoré, en dépit de l'instruction donnée par M. Gbagbo à son ministre des finances. Ceci démontre le niveau des tensions de trésorerie qui augmente. Il faut noter qu'au titre de la Banque mondiale, l'échéance du 15 décembre 2010 et du 15 janvier 2011 pour des montants respectifs de 8,9 millions USD, et de 9,1 millions USD sont restées impayées. Les échéances, au titre de l'année 2011, se chiffrent globalement à 68,9 millions USD. S'agissant de la BAD, les échéances, au titre de l'année 2011, se chiffrent à 22,5 millions USD. Depuis le 1er février 2011, la Côte d'Ivoire est tombée sous sanction pour cause d'arriérés de paiement. Concernant le Club de Londres, le Gouvernement n'a pas honoré les intérêts de 30 millions USD dus au 31 décembre 2010, sur le montant restructuré de 2,3 milliards USD.
Progress in achieving the MDGs	Le deuxième rapport national 2010 sur les OMD a mis en exergue une forte dégradation des indicateurs : retards dans la réduction de la mortalité des enfants de moins de cinq ans et de la mortalité infantile, retards dans la réduction de la mortalité maternelle, de la réalisation de l'éducation pour tous, de la parité et de l'autonomisation des femmes. Les inégalités se sont aussi aggravées dans un premier temps avant de diminuer: l'indice de Gini est passé de 0,37 en 1995 à 0,48 en 2002 puis à 0,42 en 2008. Ces évolutions sont le fait des facteurs affectant les revenus, la productivité des facteurs et les comportements des ménages.
Challenges and opportunities over the ADF 12 cycle	Les défis majeurs restent entre autres : (i) le règlement du contentieux électoral et la consolidation de la paix au niveau national avec la restauration de l'Etat de droit ; (ii) la reconstruction nationale notamment des infrastructures économiques et sociales ; (iii) la création d'un environnement propice au développement du secteur privé et au retour de confiance des investisseurs.

ANNEXE II : Portefeuille de la Banque en Côte d'Ivoire (au 20.05.2011)				
<u>Secteur/nom du projet</u>	<u>Approbation</u>	<u>Montant</u>	<u>Décaissé</u>	<u>% Décaissement</u>
<u>Agriculture</u>				
Développement Rural Moyen Comoe (PADER - MC)	06.08.02	15.000.000 UC		0,00
				<i>A annuler et 70% reliquat à utiliser</i>
<u>Eau et Assainissement</u>				
Projet de gestion intégré du bassin du Gourou	24.11.2010	23.000.000 UC	0	0
				<i>Non encore signé</i>
<u>Secteur social</u>				
PAIMSC (sortie de crise)	05.12.07	20.000.000 UC	17.600.108 UC	88
PVRH II	21.01.99	20.000.000 UC	1.760.522 UC	8,80
				<i>A annuler et 70% reliquat à utiliser</i>
<u>Multisecteur</u>				
Appui ciblé renforcement des capacités Guichet 3 FEF	15.12.09	2.000.000 UC	1.040.000 UC	57
<u>Secteur privé</u>				
MicroCred Côte d'Ivoire	.03.10	1.850.000 Euros		
				<i>Institution de microfinance. Prise de participation de la BAD pour 1.100.000 d'euro et un don de 750.000 euros pour de l'assistance technique</i>
Source: SAP, CDW, 2009				

Annexe III : Côte d'Ivoire — Déclencheurs pour le point d'achèvement de l'IPPTE

DSRP

- Préparation d'un DSRP complet issu d'un processus participatif et mise en œuvre satisfaisante du DSRP pendant au moins un an, attestée par le rapport d'étape annuel soumis par le Gouvernement à l'AID et au FMI.

Stabilité macroéconomique

- Maintien de la stabilité macroéconomique, attesté par l'obtention de résultats satisfaisants dans le cadre du programme appuyé par la FRPC.

Gestion des finances publiques

- Publication trimestrielle d'états d'exécution budgétaire (y compris recettes ; dépenses ventilées par nature, fonction et administration/nature, et en fonction des différents stades de l'exécution budgétaire; et identification des dépenses affectées à la lutte contre la pauvreté) dans un délai de six semaines après la fin de chaque trimestre pour au moins les quatre trimestres précédant immédiatement le point d'achèvement.
- Certification de conformité par l'organe compétent du projet de Loi de règlements pour un exercice budgétaire dans les 10 mois suivant la fin de l'exercice concerné durant au moins l'année précédant immédiatement le point d'achèvement.
- Mise en place d'une entité de régulation des marchés publics opérationnelle (séparée des structures de contrôle) et publication trimestrielle, dans le bulletin des marchés publics, de la liste de tous les marchés passés et des contrats de concession accordés (y compris par les établissements publics) durant au moins un an précédant immédiatement le point d'achèvement.

Secteurs sociaux

- Augmentation du nombre d'accouchements assistés par du personnel qualifié pour porter ce taux à 65% en moyenne au plan national (56% en 2006) durant au moins l'année précédant immédiatement le point d'achèvement.
- Distribution à 90% des écoliers inscrits dans l'ensemble des écoles primaires publics de trois manuels couvrant le français, les mathématiques, et « l'éducation civique et morale », durant au moins l'année scolaire précédant immédiatement le point d'achèvement.

Gestion de la dette

- Publication sur une base trimestrielle, dans les six semaines suivant la fin de chaque trimestre sur le site Internet du Trésor, des données sur la dette extérieure et intérieure publique et garantie par l'État (encours, obligations courantes de service de la dette dû et paiements effectifs à ce titre, décaissements de prêts) durant au moins les quatre trimestres précédant immédiatement le point d'achèvement.

Gouvernance

- Publication régulière d'un rapport sur les paiements effectués à l'État par les industries extractives et les recettes reçues par l'État de ces mêmes industries — mines, pétrole et gaz — conformément aux critères de l'ITIE, avec un rapport annuel récent durant au moins l'année précédant immédiatement le point d'achèvement.
- Publication annuelle, dans les sept mois suivant la fin de l'année fiscale, des états financiers certifiés de PETROCI conforme aux normes internationales durant au moins l'année précédant immédiatement le point d'achèvement.
- Réduction dans la taxation indirecte totale de la production de cacao à un niveau n'excédant pas 22% du prix c.a.f. telle que prouvée par (i) la promulgation de la loi des finances ; et (ii) une communication officielle aux exportateurs issue pas plus tôt que cinq mois avant le début de la campagne; adoption par le Gouvernement d'un nouveau cadre institutionnel et réglementaire pour la filière café/cacao et la mise en place satisfaisante des responsabilités retenues par le Gouvernement durant au moins six mois précédant immédiatement le point d'achèvement, en conformité avec sa nouvelle stratégie de développement du secteur.

ANNEXE IV : Possibilités pour la Côte d'Ivoire d'atteindre les OMD

Objectif général n° 1 : Réduire la pauvreté absolue et la famine.

Objectif spécifique n° 1 : Réduire de moitié la proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté. L'indice numérique de pauvreté au niveau national a augmenté de 37 % en 1993 à 49 % en 2008. Il est très peu probable que soit réalisé l'OMD visant à ramener le taux de pauvreté à 12 % d'ici 2015.

Objectif spécifique n° 2 : Réduire de moitié le pourcentage de la population souffrant de la faim. Le taux de malnutrition des enfants est estimé à 21 % en 2008, tandis que l'objectif visé par les OMD est de 10 %. La réalisation de cet OMD est improbable.

Objectif général n° 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous.

Objectif spécifique n° 3 : Offrir à tous les enfants les moyens d'achever un cycle d'études primaires complet. Le taux brut de scolarisation est estimé à 77 % et le taux d'achèvement à 51 % en 2007. La réalisation de cet OMD est improbable.

Objectif général n° 3 : Promouvoir l'égalité hommes – femmes et assurer l'autonomisation des femmes.

Objectif spécifique n° 4 : Éliminer l'écart entre les hommes et les femmes à tous les niveaux d'enseignement d'ici à 2015. L'inégalité entre les sexes persiste, comme en témoigne le fait que les taux bruts de scolarisation des filles sont plus bas dans l'enseignement primaire (70 %) et l'enseignement secondaire (24 %) par rapport aux garçons (84 % et 41 %, respectivement). La réalisation de la parité hommes-femmes dans le domaine de l'éducation est possible.

Objectif général n° 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans.

Objectif spécifique n° 5 : Réduire de deux tiers les taux de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans. La mortalité infantile est estimée à 127 décès pour 1 000 enfants en 2008, comparé à 151/1 000 en 1990. La réalisation de l'OMD visant à atteindre un taux de 50/1 000 est improbable.

Objectif général n° 5 : Améliorer la santé maternelle.

Objectif spécifique n° 6 : Réduire de deux tiers le taux de mortalité maternelle. La mortalité maternelle reste parmi les plus élevées dans la région, avec 543 décès pour 100 000 naissances en 2008. La réalisation de l'OMD visant la réduction de ce taux à 300 décès pour 100 000 d'ici 2015 est peu probable.

Objectif général n° 6 : Lutter contre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies.

Objectifs spécifiques n° 7 et n° 8 : Arrêter la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance ; et contrôler la progression du paludisme et des autres maladies et commencer à inverser la tendance. Le taux d'infection du VIH/SIDA est de 4,7 % et la réalisation de l'OMD visant à atteindre le taux de 1,8 % est improbable ; l'incidence du paludisme est de 146/1 000 et l'objectif est de la réduire à 110/1 000. L'atteinte de cet OMD est possible.

Objectif général n° 7 : Garantir un environnement durable.

Objectif spécifique n° 9 : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance à la dégradation des ressources environnementales. La proportion des zones protégées destinées à la préservation de la biodiversité est de 10 % et l'OMD vise à l'augmenter à 20 %. Cet objectif est peu susceptible d'être atteint.

Objectif spécifique n° 10 : Réduire de moitié le pourcentage de la population privée d'accès à de l'eau salubre et aux services d'assainissement de base. Le pourcentage de la population ayant accès à une source d'eau améliorée est de 81 % et l'atteinte de l'OMD, fixé à 83 %, est probable.

Source : Banque mondiale CAS 2010-2014

